Envoyé en préfecture le 02/10/2017
Reçu en préfecture le 02/10/2017
Affiché le
ID : 083-248300493-20170921-C_2017_171-DE

BILAN D'ACTIVITE
des services exploités en régie dotée de l'autonomie financière

Année 2016

(article L. 1413-1 du CGCT)

Envoyé en préfecture le 02/10/2017
Reçu en préfecture le 02/10/2017
Affiché le
ID : 083-248300493-20170921-C_2017_171-DE

SOMMAIRE

1/ Présentation du réseau
- 1.1 Organisation du réseau
 - 1.1.1 Régie de la Communauté d'Agglomération Dracénoise
 - 1.1.2 Prestataires de transport
- 1.2 Services de transport en commun
 - 1.2.1 Lignes régulières
 - 1.2.2 Services scolaires
 - 1.2.3 Transport à la demande
- 1.3 Pôles d'échanges
 - 1.3.1 Gare routière de Draguignan
 - 1.3.2 Pôle d'échanges des Arcs/Draguignan
- 1.4 Plans du réseau

2/ Actions menées
- 2.1 Nouveaux supports de communication
- 2.2 Journée des transports publics
- 2.3 Nouveau Minibus
- 2.4 Nouvel accueil à la gare routière et reprise de l'activité de la boutique SNCF
- 2.5 Formation Continue Obligatoire
- 2.6 Test d'un car hybride sur la ligne n°5

3/ Indicateurs techniques
- 3.1 Fréquentation par ligne
- 3.2 Gamme tarifaire

4/ Indicateurs financiers
- 4.1 Exploitation
 - 4.1.1 Dépenses d'exploitation
 - 4.1.2. Recettes d'exploitation
- 4.2 Investissement
 - 4.2.1 Dépenses d'investissement
 - 4.2.2 Recettes d'investissement
- 4.3 Balance budgétaire

Envoyé en préfecture le 02/10/2017
Reçu en préfecture le 02/10/2017
Affiché le
ID : 083-248300493-20170921-C_2017_171-DE

1/ PRESENTATION DU RESEAU

1.1 Organisation du réseau

1.1.1 Régie de la Communauté d'Agglomération Dracénoise

Elle assure l'exploitation du réseau urbain sur la commune de Draguignan (lignes 1, 2, 3, 4 et 14).
Elle compte 17 conducteurs et 10 autobus.

1.1.2 Prestataires de transport

La Communauté d'Agglomération Dracénoise a confié l'exploitation de lignes régulières interurbaines, de services scolaires et le transport à la demande sur le secteur NORD et SUD.
Les marchés publics ont été attribués en 2013 à :

- Autocars Bleu Voyage ;
- Cars du Pays de Fayence ;
- Brémond Transdev.

1.2 Services de transport en commun

La Communauté d'Agglomération Dracénoise est l'Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM) sur son territoire.
A ce titre elle organise le réseau de transport collectif au moyen de 3 types de service :

- Les lignes régulières ;
- Les services scolaires ;
- Le transport à la demande.

La production kilométrique 2016 (kilomètres commerciaux) est répartie comme suit :

Lignes régulières urbaines (1, 2 et 3)	321 438 km
TAD urbain (4)	30 508 km
Lignes régulières interurbaines (5, 6, 9, 10, 11 et 13)	541 025 km
TAD Nord et Sud (7,8)	227 167 km
Scolaires + ligne 12	439 213 km
Total	**1 559 351 km**

Envoyé en préfecture le 02/10/2017
Reçu en préfecture le 02/10/2017
Affiché le
ID : 083-248300493-20170921-C_2017_171-DE

1.2.1. Lignes régulières

Exploitées par la régie :

Ligne 1 : La Clappe - Koenig (Draguignan)

Ligne 2 : Pont d'Aups - La Sambre (Draguignan)

Ligne 3 : Col de l'Ange - Vallée de Gandy (Draguignan)

Exploitées par les prestataires :

Ligne 5 : Les Arcs-sur-Argens - Trans-en-Provence - Draguignan

Ligne 6 : Flayosc - Draguignan

Ligne 9 : Vidauban - Les Arcs-sur-Argens - Le Muy / Draguignan

Ligne 10 : Le Muy - (La Motte) - Draguignan

Ligne 11 : Lorgues - Draguignan

Ligne 12 : Ampus - Draguignan

Ligne 13 : La Motte - Le Muy - Trans-en-Provence - Les Arcs-sur-Argens - Taradeau - Lorgues

1.2.2. Services scolaires

60 circuits scolaires au départ de l'ensemble des communes vers les établissements scolaires (écoles, collèges et lycées) exploités par les prestataires.

1.2.3. Transport à la demande

Trois zones de desserte :

Draguignan (ligne 4) exploitée par la régie.

Zone NORD pour les communes de : Ampus, Bargemon, Callas, Chateaudouble, Claviers, Figanières, Montferrat, la Motte vers Draguignan
Zone SUD pour les communes de : Lorgues, La Motte, Le Muy, Taradeau vers le pôle d'échange de la gare des Arcs/Draguignan aux Arcs-sur-Argens et vers Draguignan au départ de La Motte.
Le transport à la demande des zones NORD et SUD est exploité par un prestataire

1.3. Pôles d'échanges

Le réseau s'articule autour de deux pôles d'échanges :

- La gare routière de Draguignan ;

Envoyé en préfecture le 02/10/2017
Reçu en préfecture le 02/10/2017
Affiché le
ID : 083-248300493-20170921-C_2017_171-DE

- Le Pôle d'échanges des Arcs/Draguignan aux Arcs-sur-Argens.

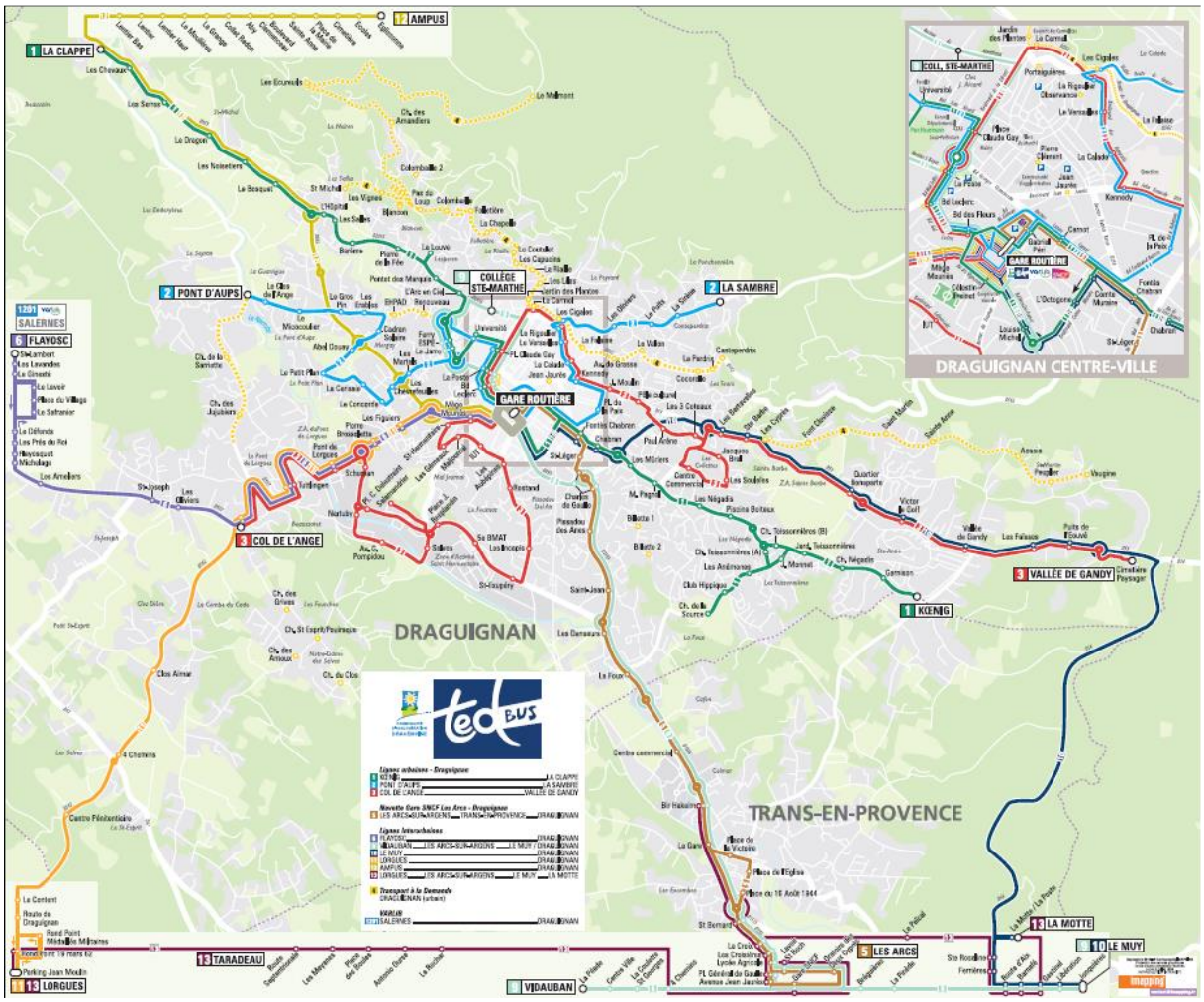
1.3.1. Gare routière de Draguignan

Bâtie sur le site de l'ancienne gare ferroviaire de Draguignan, la gare routière est le point de connexion des lignes régulières et des services de transport à la demande. Le point infos/vente Ted BUS est présent sur le site.

1.3.2. Pôle d'échanges des Arcs/Draguignan aux Arcs-sur-Argens

Le pôle d'échanges comprend la gare ferroviaire, la gare routière et les parcs de stationnement attenant. C'est un pôle d'échange multimodal, c'est-à-dire entre les différents modes de transports (ferroviaire et routier).

1.4 Plan du réseau



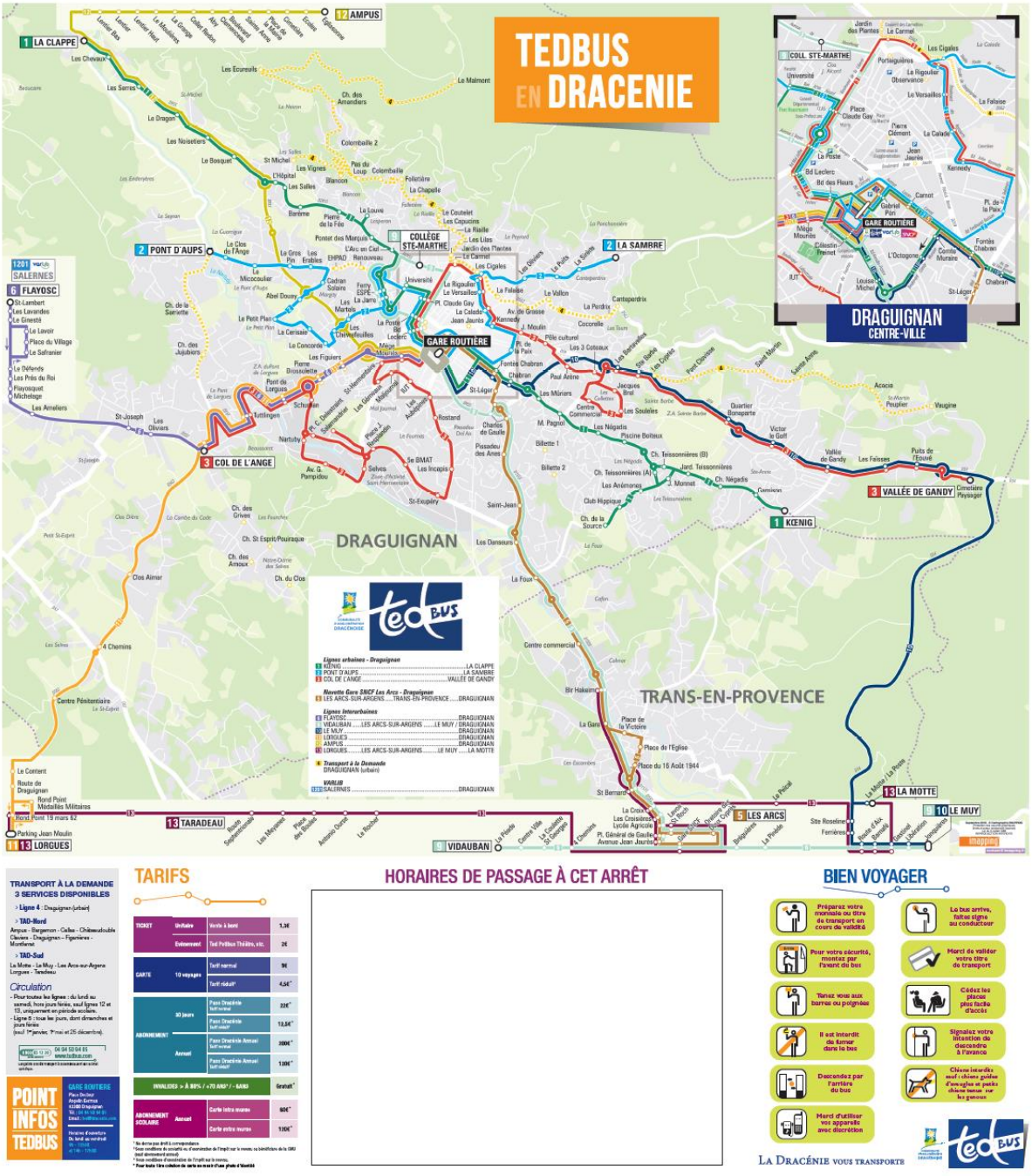
Envoyé en préfecture le 02/10/2017
Reçu en préfecture le 02/10/2017
Affiché le
ID : 083-248300493-20170921-C_2017_171-DE

2/ ACTIONS MENEES

2.1 Nouveaux supports de communication

Auparavant deux plans coexistaient, un plan pour le réseau urbain sur la commune de Draguignan et un plan pour les autres communes.
Le plan du réseau a été repris pour affirmer le caractère intercommunal du réseau et afficher toute l'offre de lignes régulières sur un seul support. Il reprend les lignes régulières sur l'ensemble des communes de l'agglomération desservies.

Le plan a été décliné pour l'affichage aux points d'arrêt avec la mention des consignes d'utilisation ainsi que les informations relatives à la tarification.



Envoyé en préfecture le 02/10/2017
Reçu en préfecture le 02/10/2017
Affiché le
ID : 083-248300493-20170921-C_2017_171-DE

L'information aux arrêts a été revue dans la mise en œuvre du Schéma d'Accessibilité Programmée. Elle se veut plus lisible et compréhensible par tous.
La police et la taille de caractère ont été adaptées.



2.2 Journée des transports publics : jeu concours photo



A l'occasion de la journée des transports publics le 17 septembre 2016, la Communauté d'Agglomération Dracénoise a organisé un jeu concours photo.
Le prinicipe a consisté à ce que les voyageurs du réseau prennent un selfie à bord des bus.
Les gagnants ont été tirés au sort grace au vote sur un compte Facebook.
De nombreux lots ont été gagné.

Pour cette journée, l'accès au réseau a été gratuit.

Envoyé en préfecture le 02/10/2017
Reçu en préfecture le 02/10/2017
Affiché le
ID : 083-248300493-20170921-C_2017_171-DE

2.3 Nouveau minibus

Un minibus de 27 places vient rejoindre le parc de la régie. Il sera affecté prioritairement sur la ligne n°2 Pont d'Aups – La Sambre à Draguignan.
Gabarit réduit pour plus de fluidité dans la circulation, pour plus de proximité et de convivialité et adapté à la fréquentation de la ligne, il consomme près de 50% de carburant de moins que les autres bus. Les émissions de gaz à effet de serre sont réduites d'autant.
La Communauté d'Agglomération Dracénoise poursuit son plan de renouvellement des véhicules dans le respect des objectifs de développement durable. Ce minibus répond à la norme Euro 6.



2.4 Un nouvel accueil du public à la gare routière de Draguignan et la reprise de l'activité de la Boutique SNCF par la Communauté d'Agglomération Dracénoise

La Communauté d'Agglomération Dracénoise a souhaité offrir de meilleures conditions d'accès à la billetterie aux utilisateurs du réseau Ted Bus, Varlib et la boutique SNCF.
C'est pourquoi des travaux ont été engagés avant l'été pour rénover le hall d'accueil et en faire un point mutualisé. Tous les services y sont présents.
Ces travaux ont bénéficié d'une aide financière de l'Etat dans le cadre du fonds de Soutien à l'Investissement Public Local à hauteur de 40%.

De plus, la SNCF avait envisagée de fermer sa boutique à Draguignan mais la Communauté d'Agglomération Dracénoise a repris cette activité pour maintenir un accès de proximité au service public dès le 16/08/2016.
A noter, que l'automate SNCF en accès 24h/24 est toujours en place.

Envoyé en préfecture le 02/10/2017
Reçu en préfecture le 02/10/2017
Affiché le
ID : 083-248300493-20170921-C_2017_171-DE



2.5 Formation Continue Obligatoire

11 conducteurs de la régie ont suivi la Formation Continue Obligatoire. Session de recyclage tous les 5 ans, les conducteurs ont revus la réglementation et les règles de sécurité. Ils se sont également perfectionnés à l'éco-conduite. La formation s'étend sur 35 heures pour chaque conducteur.
Cette formation est également suivie par le personnel des entreprises prestataires agissant pour le compte de la Communauté d'Agglomération Dracénoise.

2.6 Test d'un car hybride sur la ligne n°5

La CAD et son prestataire le Groupe Familial Beltrame ont souhaité réaliser un essai d'un autocar hybride sur la ligne n°5 Les Arcs – Draguignan.
Le test a duré une semaine et les voyageurs ont pu prendre le bus dans les conditions réelles.
Le véhicule était équipé pour l'occasion d'un système d'information voyageurs dynamique à bord. Ce système permet le défilement du parcours et l'annonce sonore et visuelle du prochain point d'arrêt.

Afin de mesurer l'intérêt par les usagers, une enquête a été réalisé le jeudi 25/02.

204 personnes ont été interviewées sur les 678 voyageurs au total sur la journée.

72% des voyageurs ont trouvé le bus plus confortable.

Envoyé en préfecture le 02/10/2017
Reçu en préfecture le 02/10/2017
Affiché le
ID : 083-248300493-20170921-C_2017_171-DE

99% ont trouvé intéressante la démarche de véhicule hybride en matière de préservation de l'environnement.
93% ont apprécié l'information diffusée sur des écrans à bord.

Cette enquête a permis d'apprécier qualitativement la fréquentation de la ligne.

Il en ressort que 57% des voyageurs sont des femmes.
Les actifs représentent 34% et les scolaires (étudiants compris) 38%.

La moyenne d'âge des voyageurs est de 33 ans, de 12 ans à 93 ans.

Le ticket unitaire est utilisé pour 45% des validations, les cartes d'abonnement (pass 30 jours et pass annuel) pour 50%. Les 5% restant correspondent aux cartes de 10 voyages.

Les utilisateurs de la ligne n°5 sont des utilisateurs réguliers auxquels s'ajoutent les voyageurs occasionnels qui pour la plus grande majorité vient avec le train.

Les correspondances en gare des Arcs-Draguignan s'élèvent à 16% du flux avec des trajets pour les Alpes Maritimes et vers Toulon pour des motifs de travail ou d'études supérieures notamment.

L'utilisation de la ligne n°5 pour les motifs loisirs et achats est de 20%, 23% pour le motif travail.

3/ INDICATEURS TECHNIQUES

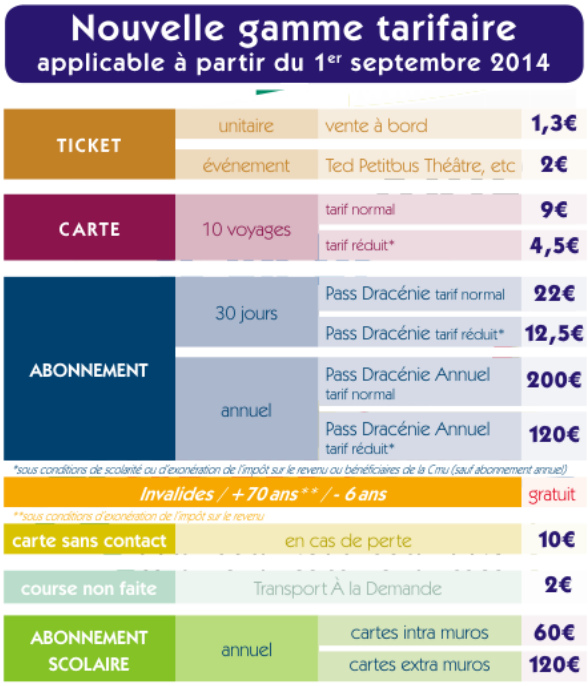
3.1 Fréquentation par ligne

	2015	2016	Variation
Ligne 1 - Koenig - La Clappe	102 173	98 681	-3,4
Ligne 2 - La Sambre - Pont d'Aups	21 374	17 286	-19,1
Ligne 3 - Col de l'ange - Vallée de Gandy	93 539	93 682	0,2
TAD Draguignan	6 612	6 100	-7,7
Ligne 5 - Les Arcs - Draguignan	205 800	208 846	1,5
Ligne 6 - Flayosc - Draguignan	18 300	18 207	-0,5
TAD NORD	22 357	21 003	-6,1
TAD SUD	7 277	7 122	-2,1
Ligne 9 - Vidauban - Les Arcs - Le Muy	40 386	46 335	14,7
Ligne 10 - Le Muy - Draguignan	18 649	20 577	10,3
Ligne 11 - Lorgues - Draguignan	35 911	38 845	8,2
Ligne 12 - Ampus - Draguignan	1 015	779	-23,3
Ligne 13 - Lorgues - Les Arcs	10 525	12 456	18,3
Ligne 14 Médiabus*	472	NC	NC
	584 390	**589 919**	+0,9%

Soit 5 529 voyages supplémentaires par rapport à 2015.
(*) la ligne 14 a été supprimée à la fin du 1er semestre 2015.

Envoyé en préfecture le 02/10/2017
Reçu en préfecture le 02/10/2017
Affiché le
ID : 083-248300493-20170921-C_2017_171-DE

3.2 Gamme tarifaire



Les tarifs sont inchangés depuis septembre 2014.

4/ INDICATEURS FINANCIERS (arrondi à l'€ supérieur)

4.1 Exploitation

4.1.1 Dépenses d'exploitation

	Urbain	Scolaire	A la demande	Collectif	Total
Prestations de transport	1 162 972	3 323 548	581 069		5 067 589
Frais de personnel	791 122		70 136	281 651	1 142 909
Frais roulage	337 504				337 504
Frais de communication	8 562	3 068		9 872	21 502
Frais généraux	4 254	0		183 858	188 112
Frais financiers	38 266	1 354		286 761	326 381
Amortissements				286 761	286 761
Total	2 342 681	3 327 969	651 205	762 142	7 083 997

TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION : 7 083 997€HT
TOTAL DEPENSES D'EXPLOITATION de la régie (personnel + roulage) :
1 085 664€HT

Envoyé en préfecture le 02/10/2017
Reçu en préfecture le 02/10/2017
Affiché le
ID : 083-248300493-20170921-C_2017_171-DE

4.1.2 Recettes d'exploitation

	Urbain	Scolaire	A la demande	Collectif	Total
Recettes commerciales	328 235	346 716	12 965		687 916
Versement transport	4 897 544				4 897 544
Dotation/subvention	104 943	3 404146			3 509 090
Autres recettes				12 903	12 903
Produits financiers	43 919	232		36 897	81 049
Total	5 374 641	3 751 095	12 965	49 800	9 188 501

TOTAL RECETTES D'EXPLOITATION : 9 188 501€HT
dont 840 146€ correspondants à des recettes 2015 encaissées en 2016

4.2 Investissement

4.2.1 Dépenses d'investissement

	Total
Opérations d'ordre	10 608
Emprunts et dettes	88 945
Immobilisations incorporelles	0
Immobilisations corporelles	264 807
Total	**364 360**

TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT : 364 360€HT
4.2.2 Recettes d'investissement

	Total
Subventions d'investissement	5 000
Immobilisations corporelles	11 900
Amortissements	286 761
Total	**303 661**

TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT : 303 661€HT

Envoyé en préfecture le 02/10/2017
Reçu en préfecture le 02/10/2017
Affiché le
ID : 083-248300493-20170921-C_2017_171-DE

4.3 Balance budgétaire

4.3.1 Section d'exploitation

Dépenses	7 083 997
Recettes	9 188 501
Solde d'exécution	*2 104 503*

4.3.2 Section d'investissement

Dépenses	364 360
Recettes	303 661
Solde d'exécution	- *60 699*